

**NOTE EXPLICATIVE des REINSCRIPTIONS EN LIGNE**  
**Conservatoire d'agglomération**  
**ANNEE SCOLAIRE 2025-2026**

**Réinscriptions du Lundi 12 mai au Samedi 31 mai 2025**

Madame, Monsieur,

Vous allez procéder à votre réinscription en ligne au Conservatoire de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) au moyen du tutoriel qui vous a été transmis. Vous devrez vous connecter à l'adresse suivante :

[https://www.imuse-dracenie.fr/extranet/extranet2/portail\\_nc.php?p=nc\\_connexion&t=usager](https://www.imuse-dracenie.fr/extranet/extranet2/portail_nc.php?p=nc_connexion&t=usager)

**Constitution du dossier**

**Se munir auparavant des pièces justificatives suivantes :**

- justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture ou échancier électricité, gaz, eau)
- attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant la période de l'année scolaire 2025\_2026 ou année civile 2025.

**Tout dossier incomplet ne sera pas traité.**

**Informations importantes**

- **Les réinscriptions s'effectuent pour la ou les mêmes disciplines** que l'année scolaire en cours avec passage de cycle automatique (pour les élèves concernés).
- **Nouvelle discipline /nouveau parcours (allégé ou personnalisé) :** toutes les demandes doivent être indiquées dans la rubrique **d'informations complémentaires** prévue à cet effet dans le déroulé de la réinscription en ligne.
- **Planning de Formation Musicale :** vous avez la possibilité de vous inscrire sur le créneau de votre choix dans le menu déroulant.
- **Planning des cours individuels :** le créneau horaire du cours individuel sera communiqué et confirmé par le professeur d'instrument à la rentrée de septembre
- **Planning des pratiques collectives :** la pratique collective sera attribuée en fonction du niveau et des disciplines étudiées. Elle vous sera précisée par mail lors de la confirmation de votre réinscription.

**Modalités de règlement**

- ◇ Trimestriel ou annuel → en ligne par carte bancaire ou par chèque auprès du secrétariat (à réception de la facture)
- ◇ Mensuel → en prélèvement automatique (à réception d'un échancier) dans ce cas fournir une autorisation de prélèvement (document à télécharger) muni d'un Relevé d'Identité Bancaire et les transmettre à l'adresse suivante : [conservatoire.agglomeration@dracenie.com](mailto:conservatoire.agglomeration@dracenie.com) en **indiquant le nom/prénom de l'élève.**

**Pour rappel et conformément au règlement intérieur (article 1-3)**

**toute année commencée est due dans son intégralité.**

**Sur le site**

<https://culture.dracenie.com/conservatoire-agglomeration/inscription-tarifs/>

Vous aurez accès à :

- la grille tarifaire
- le règlement des études
- le règlement intérieur du Conservatoire
- l'autorisation de prélèvement automatique